

## Conditions d'admission et candidature en M2

L'accès en 2e année de master CCA en cours du soir et le samedi se faire sur dossier de candidature. Vous devez :

Être titulaire d'un des diplômes suivants :

- d'une maîtrise ou d'un master première année (240 ECTS) en sciences économiques ou en sciences de gest (mention comptabilité, contrôle de gestion ou finance, telles que par exemple une MSTCF ou une MSG)
- d'un DEA, d'un DESS ou d'un master 2 disposant d'une expérience d'encadrement de deux ans dans la spécialité comptabilité, contrôle, audit,
- d'un DESCF ou d'un DSCG,

Et disposer à l'entrée de la seconde année du master d'une expérience professionnelle de deux ans au moins. Les expériences utilisées pour la validation d'un autre diplôme (stages, apprentissage, alternance...) sont exclues de ces deux ans.

**La date limite de dépôt des dossiers de candidature pour l'année 2019/2020 pour le M1 est le 26 août 2019.**

Dans le cas d'une prise en charge par votre employeur ou par un organisme agréé [cliquez sur le lien suivant](#).

**Candidater au master 2 jusqu'au 26 août 2019**

# Candidater



## Réunion d'information

Mardi 11 juin 2019 de 18h à 20h

40, rue des Jeûneurs 75002 Paris

<http://master-cca.cnam.fr/candidature/inscription-en-m2-569841.kjsp?RH=1362390545658>